

Cession par Altamir de la société Altrafin Participations à Amboise SAS

(cession approuvée par le Conseil de Surveillance du 6 septembre 2022)

Objet : La société Altrafin Participations, filiale à 100% d'Altamir, était la holding de détention des titres cotés Altran qui ont été cédés par Altamir en 2019. Depuis février 2020, la société n'a plus aucune activité, mais continue de supporter des frais de fonctionnement. Altamir Gérance a donc décidé de la céder à Amboise SAS.

Date : La cession a été réalisée le 3 octobre 2022.

Personne concernée : Maurice Tchenio, PDG d'Altamir Gérance et PDG de la société Amboise SAS.

Conditions financières : La cession a été réalisée à la valeur des capitaux propres constatée le jour du transfert.

Intérêt de la convention pour Altamir : La cession à Amboise SAS permet à Altamir d'éviter les délais et les coûts liés à une opération de liquidation.